



## Autorisation personnelle pour l'Église Adventiste du Septième Jour – Fédération du Québec (33, avenue Ruel)

**Assemblée publique de consultation et demande d'opinion**

20 mai 2026

# Plan de la présentation

- Objectif de l'activité
- Projet
- Modification réglementaire proposée
- Prochaines étapes
- Questions et commentaires

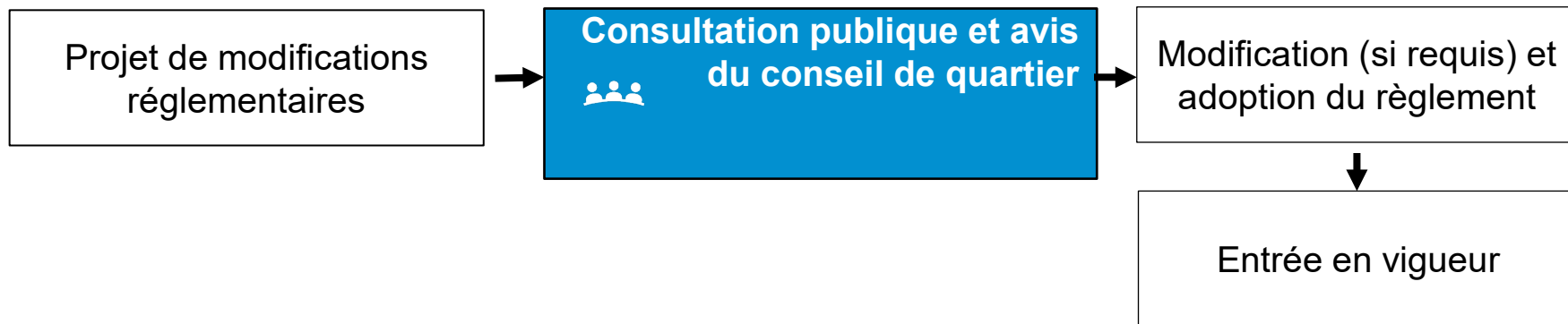
# Objectif de l'activité

# Objectif de l'activité



## Consultation publique : réglementation

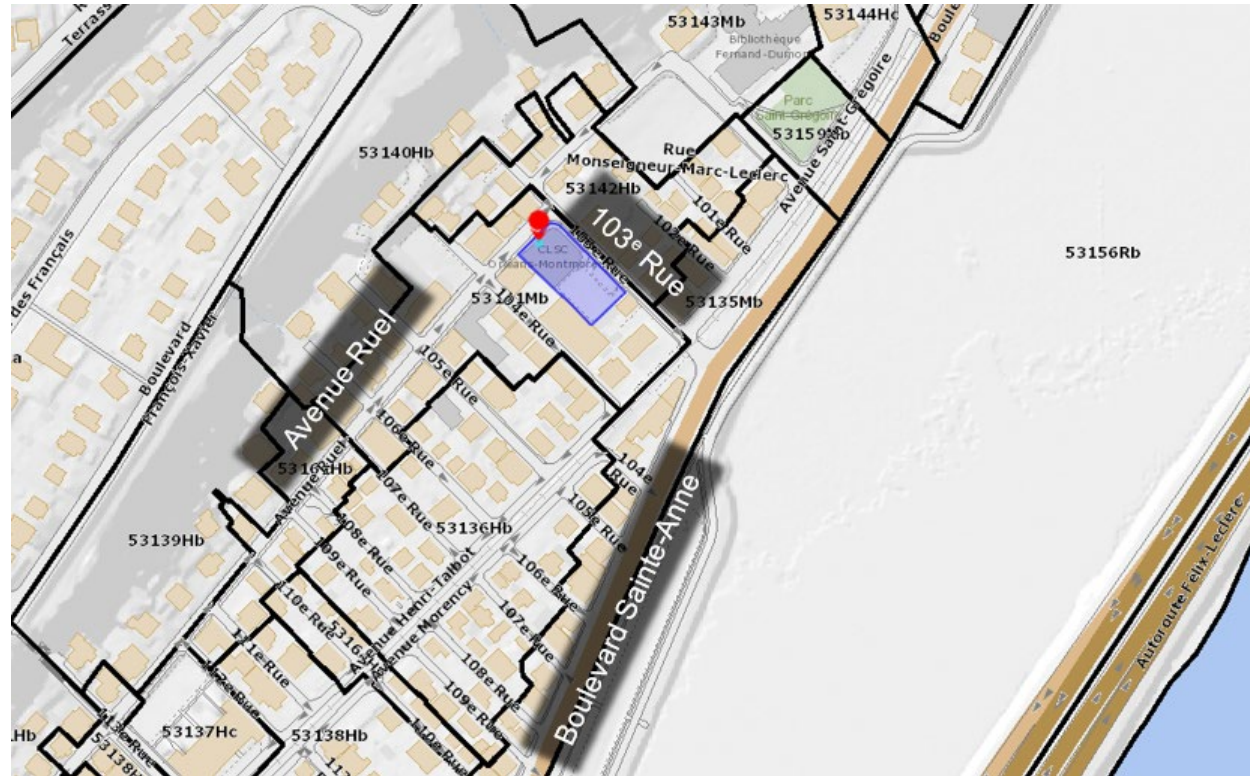
Activité concernant les modifications réglementaires



# Projet

# Localisation

- Arrondissement de Beauport
- Quartier des Chutes-Montmorency
- Zone 53141Mb



# Projet

## Activités actuelles :

- Accompagnement des nouveaux arrivants
- Aide à la communauté
- Événements sociaux
- Activités éducatives

## Activité supplémentaire projetée :

- Usage *P2 Équipement religieux* :
  - Exercice du culte : célébrations religieuses, prières et études bibliques

## Église Adventiste du Septième Jour – Fédération du Québec



# Projet

- Aucune modification à l'apparence extérieure du bâtiment
- Espace de stationnement de 22 cases, soit un nombre supérieur au minimum requis par la réglementation



# Modification réglementaire proposée

# Modification réglementaire

## **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE BEAUPORT SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À UNE AUTORISATION PERSONNELLE À L'ÉGLISE ADVENTISTE DU SEPTIÈME JOUR – FÉDÉRATION DU QUÉBEC POUR L'UTILISATION DU LOT NUMÉRO 1 988 967 DU CADASTRE DU QUÉBEC, R.C.A.5V.Q. 361**

- Ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire

# Modification réglementaire

## Autorisation personnelle

Permettre qu'un usage du groupe **P2 Équipement religieux** puisse être tenu sur le lot numéro 1 988 964 situé au 33, avenue Ruel pour une période de 100 ans

# Prochaines étapes

# Prochaines étapes

Étapes	Dates (2026)
Consultation publique et demande d'opinion au conseil de quartier	20 mai
Adoption du règlement	9 juin
Entrée en vigueur du règlement	Juin

**Merci!**